

Assemblée générale du 20 octobre 2019

L'assemblée générale s'est tenue à l'issue de la randonnée du 3^{ème} dimanche.

21 personnes y ont assisté.

Jean-Marc Dupuis, président, les a accueillies en rappelant que l'association propose quatre types de randonnées :

Rando Plus, de 12 à 14 km,

Rando Relax moins rapide de 9 à 10 km

Rando Zen plus courte

Ces randos sont proposées le mardi.

Une rando inscrite au calendrier départemental est organisée le 3^{ème} dimanche du mois.

Un document spécifique Randonnée pédestre Argentré sera édité à 150 exemplaires pour présenter les sorties.

Le président a rappelé la volonté de la commune de « Faire vivre les chemins».

Des planimètres indiquent le Trois circuits officiels dont un en lien avec le Sentier communautaire du Pays de Laval.

Ces circuits sont complétés par Deux ballades dans le centre bourg.

La mise à jour des planimètres se fera en même temps que l'édition de Rando Fiches en partenariat avec la mairie et la Fédération départementale ce qui permettra d'utiliser le support des cartes IGN.

Francis Juhel, trésorier, a dressé le bilan financier, bilan financier sain.

Saison 2019-2020.

Le tarif de l'adhésion à l'Union sportive Argentré Randonnée pédestre reste le même.

Projets de sorties :

Sortie culturelle à Tours le dimanche 29 mars

Sortie Bord de mer le dimanche 17 mai à Pléneuf Val André – Erquy

Sortie de fin de saison le mardi 30 juin

Sortie de début de saison à Châlonne.

L'assemblée générale est fixée au dimanche 18 octobre 2020.